



Mini-règlement pour la participation au Challenge « L'Art en famille »

A joindre obligatoirement pour l'œuvre présentée
par mail : lasocieteartistique@yahoo.fr

Article 1 - Ouvert aux **enfants** et aux **petits-enfants de postiers**

Article 2 - Utiliser une des techniques proposées dans les cours « L'Art en famille » accessible sur le site www.societeartistique.org/revue/art-en-famille/

- peinture à la fourchette
- graphisme au feutre
- peinture et collage de bandes
- horizontales, verticales, quadrillages – *style Mondrian*
- peinture ou encre au gros sel
- peinture au doigt et au coton-tige

Article 3 - Thème libre

Article 4 - La photo de l'œuvre doit être envoyée par mail :
lasocieteartistique@yahoo.fr

Article 5 - Des œuvres seront choisies et paraîtront dans la prochaine revue Post'Art dans la rubrique « *L'Art en famille* ». Les sélectionné(e)s recevront gracieusement cette revue Post'Art.

Article 6 - L'artiste en herbe autorise la diffusion de son œuvre dans la revue Post'Art et sur le site web de la Société Artistique www.societeartistique.org

Article 7 - La Société Artistique se réserve le droit d'exclure toute œuvre ne correspondant pas au règlement.

Article 8 (Modification du règlement) La Société Artistique peut être amenée à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement.

Article 9 (Données personnelles) : Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant.

Bulletin de participation « L'Art en famille »

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Age de l'artiste en herbe :

Autorisation parentale :

Je soussigné(e)

Nom du parent :

Prénom du parent :

Lien de parenté avec l'enfant :

Autorise l'enfant a participé à « L'Art en famille ».

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Technique utilisée pour l'œuvre :

- Peinture à la fourchette
- Graphisme au feutre
- Peinture et collage de bandes
- Horizontales, verticales, quadrillages (*style Mondrian*)
- Peinture ou encre au gros sel
- Peinture au doigt et au coton-tige

Si je suis sélectionné(e), j'autorise la Société Artistique à diffuser ou publier mon œuvre dans la revue Post'Art, sur le site www.lasocieteartistique.org et dans les publications du Groupe La Poste et de la Dnas.

- Déclare autoriser la Société Artistique à l'exploiter et à l'utiliser librement dans le respect du code de la propriété intellectuelle, et sans but lucratif.
- Déclare décharger la Société Artistique de toute revendication, réclamation ou éviction, tenant à la propriété tant matérielle qu'incorporelle de l'œuvre.

Ces utilisations ne pourront donner lieu à un versement de droit d'auteur.

Pour toute demande particulière, autre que celle mentionnée dans ce règlement, la Société Artistique s'engage à en informer l'auteur et à n'utiliser les œuvres qu'avec son autorisation préalable.

Dans le cadre de l'application de son droit moral, le participant peut demander à tout moment le retrait d'utilisation de son œuvre.

Fait à :

Le

Signature (*obligatoire*) :